

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Gaille-Kaesermann Transports SA en liquidation, Avenches
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 05.09.2005
4.

Echéance de préavis des créances: **31.10.2005**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Francis Gaille, liquidateur, route de Berne 17 A, 1580 Avenches
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: Les créanciers sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).
- Philippe Druey, notaire

1530 Payerne

(03026120)